

Brossard, le 5 juin 2018

## Aux résidents du quartier du golf

### Objet : Aménagement du grand parc urbain – Phase I

Madame, Monsieur,

La Ville de Brossard vous informe que les travaux d'aménagement du grand parc urbain, localisé à l'intérieur du quadrilatère formé par le boulevard Lapinière, la rue de Châteauneuf, le corridor électrique et le boulevard du Quartier, seront réalisés vers la mi-juin et se poursuivront jusqu'à la fin du mois de novembre 2018.

Nous vous rappelons que les travaux projetés consistent notamment en la construction d'un sentier pédestre en poussière de pierre et d'une piste cyclable bidirectionnelle en bitume éclairée, en l'aménagement d'aires d'exercices multigénérationnels (adaptés pour les personnes à mobilité réduite), d'aires de repos (table de pique-nique, banc, poubelle, support à vélos et terrasse en bois) et d'une petite butte de glisse. L'aménagement des entrées principales et secondaires du parc ainsi que la plantation de végétaux dans l'ensemble du secteur, le long des propriétés, figurent également parmi ce projet.

Un visuel illustrant la phase I des travaux d'aménagement du grand parc urbain est disponible à [brossard.ca/info-travaux](http://brossard.ca/info-travaux).

Soyez assuré que nous mettons tout en œuvre afin de minimiser les inconconvénients liés à ces travaux. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre compréhension.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec Services Brossard au 450 923-6311 ou à [services@brossard.ca](mailto:services@brossard.ca).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Julie Gravel, AAPQ, AAPC  
Chef de division – architecture de paysage  
Direction du génie

c. c. M. Christian Gaudette, conseiller municipal du district 1  
Services Brossard



**MESSAGE IMPORTANT À L'OCCUPANT**